

L'Aluette

INFOS

BEAUVOIR SUR MER



Le coeur des anciennes Halles s'est remis à battre lors de leur inauguration le 24 Septembre 2011

Belvérons, Belvérides,

Suite à la catastrophe du 28 Février 2010, nous avons l'obligation de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde, couvrant tout le territoire de la commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde comprend plusieurs phases : l'alerte, l'évacuation et le rassemblement.

Aujourd'hui, la phase d'alerte du Plan Communal de Sauvegarde est prête à fonctionner.

La commune s'est en effet dotée d'un système d'alerte téléphonique, afin de prévenir chaque foyer belvéridien en cas de risques majeurs (phénomènes naturels, tempêtes, risques de submersion, inondations, incendies importants, pollutions aériennes, pollutions chimiques par accidents routiers, etc...).

Ce moyen de prévention pourra être utilisé par quartier ou sur tout le territoire de la commune, selon les secteurs qui pourraient être touchés.

Afin d'en contrôler le bon fonctionnement, nous effectuerons un essai du système d'alerte avant la fin de l'année.

Le Maire, Christian Thibaud.

Sommaire

Animations

- Journée «Faites du sport»
- Inauguration des Halles

Recrutement

- Un second gardien de police municipale
- Un nouvel agent technique

CME

- Élection des conseillers pour l'année 2011-2012

Distinction

- David DUPONT, meilleur apprenti maçon

Sécurité

- Mise en place d'une Zone 30 en centre-ville
- Élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Équipement

- Signalétique au complexe sportif

L'Aluette Info

Magazine bimensuel

Directeur publication :

Christian Thibaud

Conception :

Service communication

Nombre d'exemplaires : 2200

Impression :

Imprimerie du Marais

87 Route de la Roche

85230 Beauvoir sur Mer

Phototèque :

Services municipaux

Mairie de Beauvoir :

Place de l'Hotel de Ville -BP 46

85230 Beauvoir sur Mer

Tél : 02 51 68 70 32

Fax : 02 51 68 03 56

Site internet :

www.mairie-beauvoirsurmer.fr



Journée «Faites du sport» à renouveler



Pour une première édition, la journée intitulée «Faites du Sport» organisée par la municipalité et les associations sportives belvérides le 10 Septembre dernier, a connu un franc succès.

Ce sont environ 200 personnes qui sont venues découvrir les sports proposés par les associations belvérides.

Les démonstrations de sport ont suscité des envies, car de nombreuses personnes ont profité de cette journée pour choisir un sport et s'y inscrire.



Exposition de peinture

A l'issue du concours de peinture du 15 Août, les peintres ont laissé leur toile en Mairie afin qu'elles y soient exposées.

Les tableaux sont donc visibles dans le hall de la mairie, et ce jusqu'aux vacances de Noël.

Animations au restaurant scolaire

Première animation de l'année au restaurant scolaire, sur le thème de l'automne.

Au menu : tomate et son caviar d'aubergines en entrée, suivi d'un roti de porc sauce aux figues accompagné de ses aubergines et de ses courgettes poêlées, avant de passer au rondelé aux noix, pour finir sur un gâteau aux noisettes... De quoi mettre l'eau à la bouche.



Les légumes et céréales oubliés ont été au centre de la semaine du goût au restaurant scolaire du 17 au 21 Octobre dernier.

Tous les jours, les enfants ont ainsi découvert un légume ou une céréale oubliés comme la blette, le sal-sifi ou encore la fève.



LÉGUMES ET CÉRÉALES OUBLIÉS

Semaine du Goût

Un second gardien de police

Vous le connaissez peut-être déjà, Jean-Philippe CHARTIER est présent sur la commune depuis le mois de Juin, en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique.



Au vu des missions de police municipale qui se développent proportionnellement à l'augmentation de la population, le conseil municipal a décidé la création d'un second

poste de policier municipal, lequel a été confié à Jean-Philippe CHARTIER.

Un nouvel agent aux services techniques

Depuis le mois d'Octobre, les services techniques de la commune comptent un nouvel agent.



Freddy GUYON

a été recruté en tant qu'agent polyvalent avec une spécialité d'électricien, pour remplacer Freddy GABORIT nouvellement responsable des services techniques.

Election du CME

Parce que la citoyenneté n'est pas une affaire d'âge !



Le 20 Octobre dernier ont eu lieu en Mairie les élections du Conseil municipal des enfants 2011-2012.

A peine élus, les jeunes conseillers se sont réunis en assemblée plénière le vendredi 4 Novembre, pour définir ensemble le programme de leurs actions de l'année.

La maçonnerie belvéride a son meilleur apprenti...

A tout juste 18 ans, David DUPONT a été récompensé pour les 100 heures de travail passées sur sa pièce de maçonnerie.

En effet, David a obtenu en 2011 pas moins de deux médailles d'or aux concours départemental, puis régional des meilleurs apprentis où il a présenté l'oeuvre de maçonnerie ci-dessous photographiée.



Parcours :

- Apprentissage de maçon chez RE-NAUD Eric à Saller-taine
- Juin 2011 : Obtention du C.A.P.
- Septembre 2011 : Inscription au Brevet Professionnel sur 2 ans, scolarité en alternance à la Maison Familiale «La Bouchère» à St Gilles Croix de Vie.



Sensibiliser au traitement des déchets par le spectacle

3 représentations de la comédie musicale intitulée "le royaume de camelote", par la compagnie de "l'escalier qui monte", se sont déroulées à la salle polyvalente de Beauvoir sur Mer les 10 et 11 octobre 2011.

Dans cette perspective d'information, les élus de la communauté de communes ont souhaité proposer aux écoles en complément de ce spectacle, des animations sur le thème du recyclage et de la réduction des déchets. Des visites d'installations de tri gratuites complétèrent cette première information. Une malle de jeux et de livres est également à la disposition des écoles.

Ce spectacle de qualité sur le thème du tri et de la prévention des déchets correspond aux souhaits des élus du conseil communautaire de réaliser une large information sur le tri et la prévention des déchets auprès des enfants. Toutes les écoles de la communauté de communes se sont déplacées pour voir ce spectacle. Il était destiné à faire prendre conscience aux enfants que le monde produit des déchets et qu'il faut se poser la question de leur devenir. L'idée n'est pas d'expliquer aux enfants comment trier mais pourquoi trier. Le spectacle propose le tri comme alternative pertinente pour régler le problème de l'abondance de déchets et une consommation différente qui génère moins de déchets.



Ce spectacle n'aurait pas pu se dérouler sans la participation de la commune de Beauvoir sur Mer, que la Communauté de communes remercie pour son aide.

Inauguration des Halles, Beauvoir retrouve son cœur de vie..

L'inauguration des anciennes Halles de Beauvoir sur Mer a eu lieu le samedi 24 Septembre dernier, et pour l'occasion, la municipalité a vu les choses en grand !

Cette journée mémorable a commencé par la reconstitution d'animations à l'ancienne sous les Halles et sur ses pourtours.

La population présente a ainsi pu se n'est découvrir, au moins observer les métiers de forgerons, de maréchal ferrant et de fabricant de trolles.

Etaient également présents sous les Halles des joueurs d'Aluette, une vendeuse de farine, un vendeur de sel, et des membres du Bouquet Salaïe venus exposer des modèles de sous-vêtements anciens.

Les animations à l'ancienne ont été complétées par la déambulation d'écoliers d'autrefois, habillés par l'association Autrefois Challans, et incarnés par des membres du Conseil municipal des enfants.

Les membres du Bouquet Salaïe ont été très actifs dans la préparation et l'organisation de cette journée. En effet, costumés, ils se sont également occupés des jeux de quilles et de pêche à la ligne, mis gratuitement à disposition des enfants.

La municipalité remercie les nombreuses personnes qui ont participé à la préparation de cette journée.



Les écoliers d'autrefois en costumes, autour de l'institutrice Mireille BERNARD



La pêche à la ligne a fait des ravis !

Gaëtan CORNEVIN, forgeron



Jérémy BARREAU, et son acolyte maréchal ferrant



Les joueurs d'Aluette en pleine partie



L'inauguration officielle, concrétisée par le coupé de ruban, a eu lieu à 18h30, en présence de Madame le Sous Préfet Christine ABROSSI-MOV, du sénateur et Président du Conseil général de la Vendée Bruno RETAILLEAU, du Député-maire des Sables d'Olonne Louis GUEDON, de la conseillère régionale Madame Claudine GOICHON, du vice-président du Conseil général Michel DUPONT, de Monsieur Théodore ROUSSEAU représentant de la Fondation du patrimoine, et des maires du canton.

Après les discours, la municipalité a offert aux 1.500 personnes présentes un vin d'honneur, servi dans des gobelets costumés à l'effigie des Halles. Chacun est donc reparti avec un souvenir de cette journée.

Journée qui ne s'arrêterait pas là ! En effet, à la tombée de la nuit, les Halles ont été le théâtre d'un spectacle pyrotechnique magique réalisé par la société Mille Feux. Durant 25 minutes, les Halles ont pris vie avec les techniques modernes du laser, et grâce à une voix off qui narrait son histoire.

Le spectacle pyrotechnique a été suivi d'un bal toujours à l'ancienne, animé par le duo Nicole et Enzo.

l'incoutournable garde-champêtre était également présent pour déclamer les «Avis à la population»



Les festivités autour des Halles se sont clôturées avec la distribution d'un livret retraçant l'histoire des Halles auprès de toutes les familles belvérides.

Le cœur des Halles lors du spectacle pyrotechnique

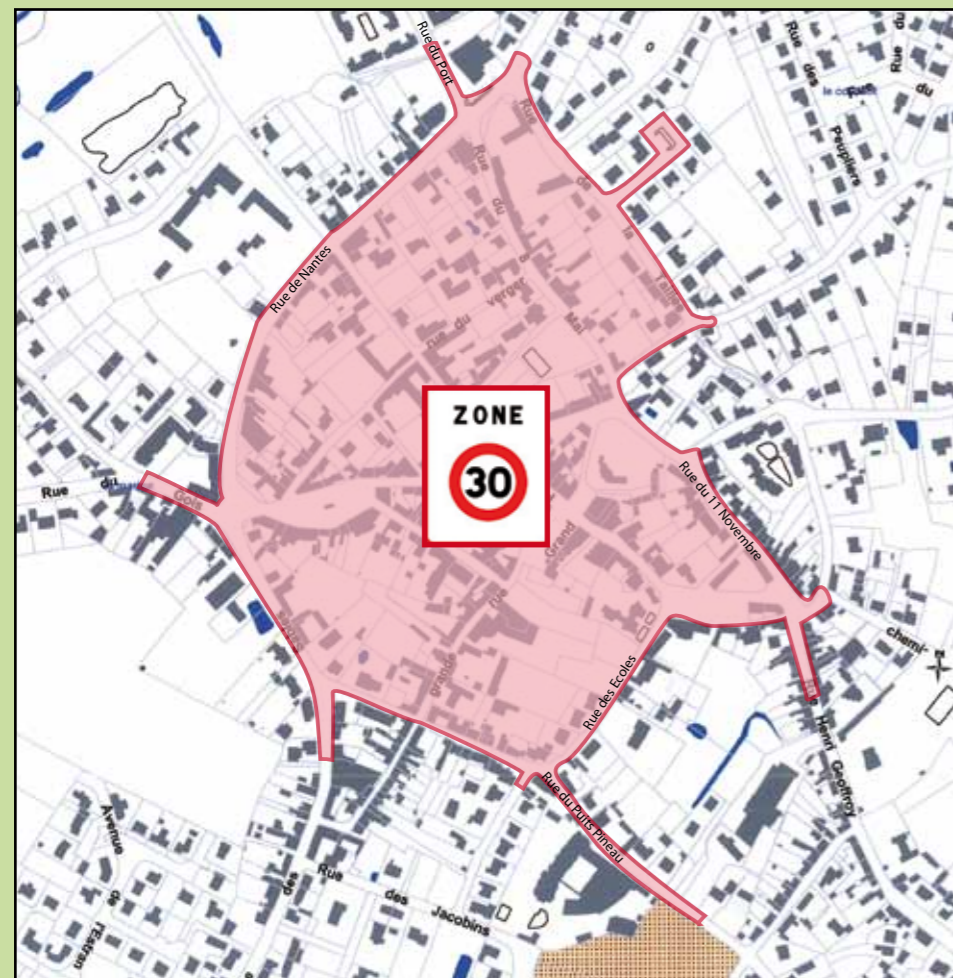


Finalisation de la rénovation du complexe sportif

Un complexe sportif effectif est un complexe sportif où la signalétique y est matérialisée, visible, et compréhensible dès le premier regard.

Ainsi, la municipalité, suite aux travaux de rénovation de la salle de basket, puis de la salle de tennis, a lancé une réflexion sur l'effectivité de l'ensemble de la signalétique intérieure et extérieure du complexe sportif.

Cette réflexion a abouti à la mise en place par les agents techniques municipaux, dans le courant du mois de Septembre, d'une nouvelle signalétique, cohérente et homogène à l'ensemble du complexe sportif.



Création d'une zone 30

Modification de la vitesse de circulation en centre-ville

Afin de renforcer la sécurité des usagers, un arrêté de circulation, pris le 3 Octobre 2011, est venu instaurer une **zone 30** km/h sur certaines voies du centre-ville de la commune.

Cette nouvelle **zone 30** correspond à l'ensemble de la zone colorée de la carte du centre-ville. La **zone 30** est matérialisée sur place par des panneaux installés à chaque entrée dans le périmètre. Soyez prudents !

La commune se dote d'un Plan Communal de Sauvegarde

Beauvoir sur Mer vient de mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

des habitants situés dans des zones considérées comme sensibles face aux risques de submersion.

En application des dispositions de la loi, et suite à Xynthia, le préfet de Vendée a rappelé dès mars 2010 l'obligation pour les communes de se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Aujourd'hui la commune dispose donc de plus de 2.000 contacts téléphoniques sur la commune.

Test grandeur nature

Dans quelques semaines, nous essaierons en grandeur nature d'adresser à l'ensemble de la population un message d'essai. Nous vous demandons d'être attentif au message et de bien vouloir nous faire part des éventuelles difficultés rencontrées lors de cet essai.

Ce plan doit permettre de mettre en œuvre et de coordonner les différents moyens d'actions et de secours en cas d'évènement climatique ou accident. Ce plan permet également de bien identifier les lieux de regroupement de la population en cas de besoin d'évacuation ou d'accueil de sinistrés. Après de long mois de travail, ce PCS a été validé par les services de la Préfecture de la Vendée et présenté au conseil municipal le 07 novembre 2011.

Par ailleurs, la liste des numéros de téléphone dont nous disposons n'est certainement pas exhaustive. Si vous le souhaitez, nous vous encourageons donc à venir nous déclarer vos numéros supplémentaires, notamment numéros de portable.

Système d'alerte

En amont de la production d'un évènement prévisible ou après la production d'un accident, le plan doit permettre également de mettre en place une alerte de la population : alerte grand froid, alerte orange météo, alerte risque submersions marine, accident grave nécessitant des consignes particulières,...

Bien évidemment, ces données ne seront utilisées que dans le cadre de la gestion du système d'alerte de la population.

Nous vous remercions dès à présent de votre collaboration dans la mise en place de ces données, car la réussite d'une telle alerte dépend vraiment de l'implication de tous.

La mise en place du PCS sera prochainement accompagné du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui permet d'informer les habitants de la commune sur les risques naturels et technologiques concernant notre territoire et des conduites à tenir face à ses risques.

Après différentes études, la commune a choisi de retenir le système d'alerte VIAPPEL de la société CEDRALIS. Ce système est utilisé par de nombreuses Préfectures ainsi que de nombreuses communes en France, dont la Roche sur Yon et depuis quelques semaines la commune de l'Aiguillon sur Mer. Ce système d'alerte permettra de prévenir en quelques instants toute la population de Beauvoir sur la production d'un évènement à venir ou survenu et des conduites à tenir.

Le logiciel permet de gérer en simultanément des envois de messages vocaux ou SMS sur les numéros de téléphones que nous avons répertoriés. La base de données des numéros de téléphone est composée des numéros apparaissant auprès de France Télécom ainsi que les numéros récupérés auprès

Dernières minutes

• **Médiaservices 85** est une société d'informatique nouvellement installée à Beauvoir, qui vous propose des dépannages et des formations agréées «service à la personne» à domicile. Contact : www.mediaservices85.fr stephane.rollin@mediaservices85.fr Tél : 06.59.76.92.29



• **Anthony Bougniard, peintre décorateur**, vient de s'installer au 13, Rue de la Taillée à Beauvoir. Polyvalent, il vous propose de relooker vos meubles ou de réaliser des enduits décoratifs... Contact : 06.42.52.64.64



• **DON du SANG** : le prochain don du sang aura lieu le jeudi 1^{er} Décembre à St Urbain de 15h30 à 19h30. Le sang est une substance irremplaçable dans la fabrication de nombreux médicaments. En 2010, un million de malades ont été soignés grâce aux produits sanguins. Les besoins augmentent et la recherche de nouveaux donneurs est une préoccupation importante. Chaque nouveau donneur permet de maintenir un nombre suffisant de donneurs pour faire face aux besoins.



Inscription sur les listes électorales : pensez-y !

L'année 2012 comptera plusieurs rendez-vous électoraux importants : l'élection présidentielle les 22 Avril et 6 Mai, et les élections législatives les 10 et 17 Juin.

Afin d'y participer, il est impératif que les personnes ayant déménagé au cours de l'année s'inscrivent sur les listes électorales **avant le 31 Décembre 2011.**



L'inscription sur les listes électorales s'effectue à l'accueil de la Mairie.

Pensez à emmener avec vous un justificatif de domicile et une pièce d'identité en cours de validité.

Message de la Marine nationale

Chaque année, la Marine nationale propose à 3500 jeunes de 16 à 29 ans du niveau 3^{ème} à Bac +5 de rejoindre ses équipages.

Devenir marin, c'est choisir de devenir militaire, spécialiste de son métier et de la mer, c'est choisir d'évoluer dans une entreprise où les valeurs de solidarité et d'autonomie se vivent au quotidien.

C'est apporter une réponse pleine de sens à ses interrogations sur son avenir.

Une aventure exceptionnelle dans un univers exceptionnel

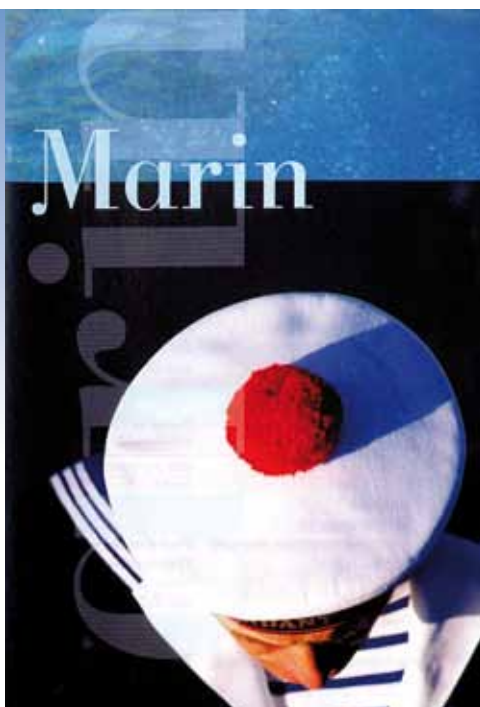
De la 3^{ème} au niveau Bac, devenez matelot de la Flotte.

De Bac à Bac +3, devenez officier marinier.

De Bac +3 à Bac +5, devenez officier.

Plus d'informations sur :

- devenirmarin.fr
- recrutement@marine.defense.gouv.fr
- N°Azur : 0810 501 501 (prix d'un appel)



ERDF : Contacts utiles

RACCORDEMENT :

-Demande de raccordement (*branchement simple et/ou extension, et pour toute modification de branchement*) :

- www.erdf-ouest-raccordement.fr
- erdf-are-paysdelaloire@erdfdistribution.fr
- 0820 031 922 (8h à 17h)

-Branchement d'installation de production (*photovoltaïque, etc.*) :

- <http://perm.erdfdistribution.fr>
- erdf-areprod-inf36-paysdelaloire@erdfdistribution.fr
- 0820 031 922 (8h à 17h)

TRAVAUX :

-Déclarer les projets de travaux (*même dans le domaine privé, élagage, etc.*) :

- Faire une Déclaration d'Intention de commencement de travaux (DICT) sur www.netdict.fr
- 02 51 36 42 32 (8h à 17h)
- par fax : 0811 370 263

DÉPANNAGE :

-Urgence dépannage (*micro-coupures, client sans courant, etc.*) :

- 09 723 750 85 (24h/24 - 7j/7 - 365j/365)

-Urgence dommages aux ouvrages électriques (*professionnels*) :

- 01 76 61 47 01 (24h/24 - 7j/7 - 365j/365)

FACTURE :

Consulter votre fournisseur d'électricité au numéro indiqué sur la facture d'électricité ou sur www.energie-info.fr ou au 0810 112 112